



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin à Yamaska, le lundi 9 avril 2018 à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure numéro DM-2018-01 **Propriété située au 11, rue Mgr Parenteau**

L'objet de cette demande est le suivant:

- Rendre conforme l'implantation du garage au coin avant droit avec la marge latérale. La norme est de 1,50 mètre; la situation actuelle est de 1,43 mètre; la dérogation mineure demandée est de 0,07 mètre;
- Rendre conforme l'implantation de l'abri d'auto au coin avant droit avec la marge de recul. La norme est de 1,50 mètre; la situation actuelle est de 0,87 mètre; la dérogation mineure demandée est de 0,63 mètre.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du Conseil municipal.

Donné à Yamaska, ce 21^e jour du mois de mars 2018.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière